



Les bureaux de sections des organisations syndicales locales se sont réunis ce mardi 23 mars 2010.

Ils dénoncent ensemble le comportement déraisonnable et autoritaire de l'administration qui, par son manque de respect pour les personnels, a rompu de fait le dialogue social :

- Les annonces d'atteinte au droit de grève sont intolérables, le service minimum ne serait plus 50% des survols comme le prévoit le décret de 1985, mais 50% des secteurs ouvrables.
- Pendant des années, les personnels du CRNA Ouest ont été responsabilisés pour accompagner activement la croissance du trafic aérien tant sur les plans opérationnel et technique que réglementaire. Ils se voient aujourd'hui imposer des mesures infantilisantes et méprisantes qui n'amélioreraient ni la sécurité, ni le service rendu.

L'administration doit prendre conscience des répercussions qui découleraient inévitablement de ces mesures, tant sur le climat social local que sur le service fourni aux usagers.

Les bureaux de sections CRNA OUEST
SNCTA SPAC-CFDT

UNSA-ICNA

UNSA-IESSA

USAC-CGT